

PROCEDURE : Suspicion de maltraitance

Préambule :

Cette procédure est à destination de tout le personnel travaillant au sein du LFIV et des parents d'élèves. Elle concerne chaque étudiant pour lequel un mal-être ou une situation de maltraitance et/ou de harcèlement est soupçonnée.

Avant tout, il est important de noter que la violence faite aux enfants existe dans toutes les classes sociales, et qu'elle se caractérise habituellement par un ensemble de manifestations et/ou de comportements inhabituels. Ces signes, évocateurs de violence subie peuvent être repérés par l'ensemble des adultes en contact avec l'enfant. Il convient ensuite de transmettre ces observations à l'infirmerie scolaire, au CPE et/ou aux professeurs principaux qui recueilleront les informations pour effectuer les démarches à suivre. L'infirmerie scolaire constitue le centre ressource des situations à risque.

Le lycée français international de Vientiane œuvre pour offrir à chaque enfant une scolarité épanouissante. Nous sommes pleinement conscient de l'importance du bien être global dans les apprentissages et travaillons en équipe pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

1. Signes pouvant évoquer une souffrance

Voici une liste non exhaustive des manifestations permettant à l'adulte d'alerter :

D'un point de vue physique :

- fatigue excessive, somnolence
- pâleur
- posture apathique
- maux de ventre, nausées
- céphalées récurrentes
- retard de croissance
- difficulté à faire du sport
- état général négligé
- trouble du langage
- hématomes
- auto mutilations
- douleurs
- hygiène corporelle douteuse
- incontinence

D'un point de vue psycho-comportemental :

- transgression des règles
- craintes inhabituelles
- incohérence de propos
- isolement
- tristesse
- phobies
- gestes inappropriés, déplacés
- en demande d'attention / d'affection
- dit se sentir seul, pas aidé
- tressaillements au toucher
- comportement perturbateur
- comportements répétitifs (balancement, mouvements de succion..)
- crainte de l'adulte
- peur de rentrer à domicile

- culpabilité
- relations conflictuelles avec ses pairs
- connaissances ou jeux sexuels inappropriés à son âge
- verbalise une agression
- consommation de stupéfiants
- comportement extrême

Indicateurs scolaires :

- absences ou retards fréquents
- diminution notable des résultats scolaires
- travail à domicile non réalisé
- désintérêt soudain pour l'école
- troubles des apprentissages

2. Conduite à tenir pour le personnel et les parents

Pour tout adulte ayant repéré des signes évocateurs, ou ayant reçu des plaintes directement de l'enfant :

-Croire l'enfant et garder sa confiance. Les enfants dont la parole est remise en doute auront, dans la majorité des cas, des difficultés à se confier à nouveau.

-Ecouter l'enfant dans un espace calme et neutre. Il est essentiel de recueillir les informations sans émettre de jugement et sans interférer avec ses propres émotions. Pour ne pas interpréter le récit, retranscrire les mots exacts de l'enfant est le moyen le plus adapté.

-Enfin, rassurer l'élève en lui expliquant que ce qui lui arrive n'est pas de sa faute. Dans une posture soutenante, lui expliquer que ces informations, dans son intérêt, seront transmises à l'infirmerie scolaire.

En tant que parents, si vous constatez un changement de comportement ou si votre enfant vous fait part d'un mal être ressenti à l'école n' nous en faire part, le CPE, le professeur principal, les professeurs des écoles et l'infirmière scolaire sont à votre écoute.

Par une approche pluridisciplinaire, nous veillerons à répondre au mieux aux besoins de l'élève afin de favoriser son épanouissement personnel et scolaire.

Nous pouvons recevoir les familles anglophones, francophones et laophones avec des interprètes si besoin.

3. Conduite à tenir pour l'infirmerie scolaire

- Entretien avec l'élève
- Organisation d'une consultation médicale si besoin
- Constitution du dossier : compte-rendu infirmier, compte-rendu médical, témoignages, photos, formulaire « information préoccupante »
- Transmission des éléments à la direction
- Evaluer la nécessité d'une aide psychologique
- Informers le personnel enseignant référent ainsi que la vie scolaire de la nécessité d'une vigilance accrue
- Travailler avec l'équipe pédagogique pour la résolution de conflit
- Prise en charge pluridisciplinaire pour garantir un environnement sécurisé
- Réflexions collectives et actions de prévention en classe

4. Conduite à tenir pour la direction

Selon la situation :

- Recueillir les éléments : signalement du médecin, compte-rendu infirmier, témoignages
- Rencontrer les responsables légaux de l'enfant en présence de l'infirmière scolaire
- Faire un signalement écrit auprès du consul

Signataires :

Président du comité de gestion :

Proviseure :

Directeur :

Date de validation du protocole :